

PROTOCOLE PHARMACIEN ET TABAC EN OFFICINE

1. Comment participer ? **Diapo** ①

Vous devez :

- lire les conditions de mise en œuvre
- lire le guide professionnel « tabac »
- signer le bulletin de participation et l'envoyer à AddictLim par :
 - . courrier : 26 av. des courriers 87 170 Isle
 - . fax : 05 24 86 18 03

2. Protocole général **Diapo** ②

2 étapes dans le parcours de l'utilisateur :

. Etape d'évaluation

L'évaluation de l'utilisateur peut se faire par le pharmacien ou un autre professionnel de santé. Il s'appuiera sur le livret « Pour faire le point ». Il veillera à orienter l'utilisateur dans le cas de situation complexe : ...

. Etape de suivi

Le pharmacien peut proposer à l'utilisateur des entretiens de suivi basés sur le livret « Pour arrêter de fumer ». Il conviendra avec le patient du nombre de rendez-vous durant le mois de novembre. Le nombre maximum de d'entretien de suivi financé est de 4.

3. Comment se déroule l'entretien « Pour faire le point » ? **Diapo**

③

L'entretien se fait dans un lieu confidentiel. Le pharmacien fera le point sur la consommation de l'utilisateur en utilisant les questions et les conseils du livret. A la fin de l'entretien, remplir la feuille « recueil de données » : Les données patient et pharmacien et les questions 1 à 6 (*entretien d'évaluation*). Signature.

Avant de quitter l'utilisateur, remettre la feuille d'évaluation patient et le livret « Pour arrêter de fumer » afin qu'il puisse commencer à le remplir.

Vous pouvez aussi vous appuyer sur le carnet de rendez-vous (format Carte de visite) pour inscrire les prochains rendez-vous.

4. Comment se déroule l'entretien « Pour arrêter de fumer » ?

L'entretien se fait dans un lieu confidentiel. Le pharmacien accompagnera l'utilisateur en utilisant le livret « Pour arrêter de fumer ».

- Si l'entretien d'évaluation a déjà été faite par une autre professionnel et qu'il s'agit du premier rendez-vous, remplir le livret « pour faire le point » avec l'utilisateur. A la fin de l'entretien, remplir la feuille « recueil de données » : Les données patient et pharmacien et les questions 7 à 10 (*entretien de suivi, première colonne*). Remettre en fin d'entretien la feuille d'évaluation patient et sons enveloppe. Convenir si besoin du prochain rendez-vous. **Diapo** ④

- Si l'entretien d'évaluation a été faite par le pharmacien, il s'agit donc du second rendez-vous. Le pharmacien analysera le livret « Pour arrêter de fumer » remis lors

de la dernière rencontre et remplira la feuille « recueil de données » : les questions 7 à 10 (*entretien de suivi, première colonne*). **Diapo ⑤**
Concernant les autres entretiens de suivi, remplir la colonne correspondant en indiquant la date de l'entretien à côté de « **Date J+X** : ».

5. L'évaluation **Diapo ⑥**

L'évaluation est une des conditions nécessaires pour améliorer nos pratiques.

- Evaluation « patient ».
 - Pour les personnes qui ne viennent pas régulièrement à la pharmacie, il est conseillé de remettre dès la première rencontre la feuille d'évaluation et son enveloppe.
 - Pour celles qui viennent régulièrement à votre pharmacie, vous pourrez lui remettre l'évaluation à la fin de l'action.
- Evaluation « professionnelle » : vous recevrez à la fin de l'action une évaluation de l'action. Elle sera à retourner à Addictlim.

6. Zoom sur la feuille de recueil des données

Partie 1 : Données générales **Diapo ⑦**

La zone en entête des feuilles de recueil des données doit être remplie pour chaque patient lors du premier entretien.

Partie 2 : Entretien d'évaluation « Pour faire le point » **Diapo ⑧**

Remplir chaque item de la question 2 à la question 6.

La personne ayant conduit l'entretien signera et fera signer l'utilisateur.

Partie 3 : Entretien de suivi « Pour arrêter de fumer » **Diapo ⑨**

Remplir chaque item correspondant à la colonne de la semaine de l'entretien.

La personne ayant conduit l'entretien signera et fera signer l'utilisateur.

7. Autres points

- Le nombre de rendez-vous est de maximum 5 dans le mois de novembre. Il est recommandé une fréquence d'un rendez-vous par semaine. Cependant, le pharmacien peut réduire ou augmenter cette fréquence en fonction des disponibilités et de la demande de l'utilisateur sans dépasser les 5 entretiens dans le mois.
- Les commandes de documentation supplémentaire se font auprès du réseau AddictLim sur simple demande téléphonique 05.55.05.99.00 ou par courriel addictlim@gmail.com